



REVUE FRANÇAISE  
DE  
PÉDAGOGIE  
*recherches en éducation*

Appel à proposition d'articles

## **Éducatons militantes, formations aux militantismes**

Dossier coordonné par :

Françoise F. Laot (PU, CEREP, Université de Reims Champagne-Ardenne)

& Emmanuel de Lescure (MCF, CERLIS, Université de Paris)

La *Revue française de pédagogie : recherches en éducation*, revue scientifique de référence dans le champ de l'éducation publiée par l'Institut Français d'Éducation – ENS de Lyon, publie des articles issus de travaux de recherche originaux. Accueillant des contributions émanant de diverses disciplines, elle a vocation à couvrir ce champ de manière large en envisageant par conséquent différents espaces d'éducation et de formation.

La question éducative est tout de suite apparue comme un enjeu crucial pour le mouvement ouvrier naissant. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les finalités de l'éducation vont être l'objet de discussions animées et se trouver au centre de conflits politiques. Fallait-il laisser l'instruction des membres des classes laborieuses aux mains des philanthropes, des religieux ou des pouvoirs publics ou bien instaurer un système autonome d'éducation du peuple par le peuple (Duveau, 1948) ? La défiance envers une école – qu'elle soit confessionnelle, communale ou étatique – jugée tantôt oppressive, abêtissante (Laot, 2018), normalisatrice voire, ennemi de classe (Hamelin, 2011 ; Brucy, 2001) a généré nombre de projets d'auto-éducation ou d'éducation par les pairs au sein de collectifs divers (associations fraternelles, sociétés mutuelles, comités de quartier, Bourses du travail, mouvements de jeunesse, centres d'éducation ouvrière...), ou des écrits et une presse dédiés. Commune à ces expériences, l'idée qu'une éducation qui rend lucide sur la place socialement assignée, ou qui enseigne la « science de son malheur » selon le mot de Fernand Pelloutier (Hamelin, 2018) ne pourrait que convaincre de la nécessité d'agir pour changer l'ordre des choses : l'affranchissement des classes laborieuses comme celui d'autres groupes sociaux, en particulier les femmes exclues de la citoyenneté.

Inciter à s'engager durablement dans l'action pour la défense d'une cause, telle pourrait être la définition

d'une éducation militante comprise, donc, comme poussant au militantisme<sup>1</sup>. Aujourd'hui encore, les questions initialement posées gardent leur pertinence lorsqu'il s'agit de sensibiliser à la nécessité d'une lutte collective ou encore d'organiser une résistance en concurrence ou en parallèle aux grandes institutions éducatives. Ces questions s'inscrivent toutefois dans des contextes bien différents, dans lesquels l'éducation ouvrière, muée en formation syndicale, s'est institutionnalisée au fil du temps (Ethuin & Yon, 2014 ; Brucy, Laot & Lescure, 2015), dans lesquels tout un secteur autour de l'éducation populaire s'est progressivement professionnalisé et installé dans des institutions socio-culturelles parallèles à l'École. Pourtant, il existe aujourd'hui un renouveau d'une éducation populaire notamment politique (Morvan, 2011 ; Lescure & Porte, 2017 ; Brusadelli, 2018), comme il existe de nouvelles formes alternatives d'action revendicative qui renouvellent également les réflexions sur l'éducation militante.

Le dossier proposé s'intéresse tout autant à la formation au militantisme qu'à la formation par le militantisme.

Il souhaite interroger la formation des militant-es à la fois dans des cadres institués (politiques, syndicaux, associatifs ou religieux), comme les instances associatives de formation, les centres de formation syndicale, les écoles de partis politiques, dont la vocation est de former les militant-es pour les préparer (ou les perfectionner) à l'action collective et/ou à devenir les propres cadres des associations militantes dont la relève s'avère souvent difficile à assurer (Meletta, 2004). Il s'agira ainsi de comprendre comment la formation contribue à instituer un « travail militant » (Nicourd, 2009) et à en stabiliser les formes dans ce qui relève du mouvement ouvrier traditionnel ou ce qu'il a été convenu d'appeler les « nouveaux mouvements sociaux » (Neveux, 2019) dont les modalités d'organisation sont moins centralisées ou plus éphémères. Ces formations peuvent s'inscrire dans un projet d'émancipation sociale, de contestation radicale ou relever simplement d'un objectif de pacification sociale.

Mais le dossier voudrait aussi s'attacher aux modalités de formation qui ont vu le jour dans des contextes moins institutionnalisés, moins structurés et prendre en compte aussi bien les formations « intentionnelles » que des formes de socialisation plus éparpillées et diffuses, des activités électives qui, mises bout à bout, forment des éducations alternatives ou « buissonnière » composées de pratiques singulières (participation à des spectacles de théâtre, à des conférences gesticulées, manifestations ; occupation de place publique de jour ou de nuit, de ronds-points, de lieux de travail ; consultation d'interviews, de vidéos, de textes, discussions et débats sur Internet) conçues dans des sphères autonomes apparemment à l'abri de tout projet institutionnel, mais qui n'en sont pas moins décisives dans une auto-éducation militante. Dans cette perspective, il s'agira de prêter attention aux trajectoires et aux processus qui, du point de vue des personnes impliquées dans l'action en font des militant-es ayant acquis les manières de faire et de percevoir d'autres militant-es et qui, dans des situations similaires, contribuent à transformer ces pratiques, les inventer et les réinventer mais aussi à les transmettre ; et ce, aussi bien pour des mouvements de lutte contre les discriminations, féministes, altermondialistes, environnementalistes... que familialistes, traditionalistes, nationalistes...

---

<sup>1</sup> Notons que nous n'incluons pas sous cet intitulé les mouvements de réforme scolaire ou le militantisme pédagogique inscrit dans des mouvements d'éducation nouvelle ou pour une école alternative qui nous semblent relever d'un autre champ, celui, professionnel, de l'enseignement.

Sont ainsi attendues des propositions d'articles de recherches en histoire, en sciences de l'éducation, en science politique, en sociologie, ou provenant d'autres disciplines des sciences humaines et sociales comme la didactiques des disciplines, les sciences de l'information ou de la communication, la géographie... Le projet de dossier, résolument pluridisciplinaire, vise également à présenter une variété d'éclairages, de méthodes, d'objets et de publics de tous âges.

L'entrée dans la thématique pourra se faire à plusieurs niveaux :

1. Celui de l'action et des savoirs. Que se passe-t-il dans la fulgurance de l'action ? Quels savoirs s'échange-t-on lors de mobilisations ? Existe-t-il une spécificité des « savoirs militants » (Lamy, 2018) ? Par quels processus, par l'intermédiaires de quelles pratiques ces savoirs entraînent-ils des déplacements/remises en questions/mises en mouvement des personnes impliquées ? Que doivent ces actions aux « coïncidences temporelles », à la diffusion des idées et pratiques de contestation d'un pays à l'autre, à la diffusion d'une contre-culture (Zancarini-Fournel, 2000) ? Ici le militantisme n'est pas forcément anticipé ou même recherché, il peut tout aussi bien résulter de manière inattendue de mobilisations collectives et donc de l'auto-éducation au sein d'un groupe ou de la co-éducation entre pairs. On pense ici par exemple à des mouvements lycéens ou étudiants qui ont pu agir pour certaines personnes comme déclencheurs d'une « carrière militante » (Pagis, 2014 ; Lacroix & Lardeux, 2018 ; Rossier & Filleule, 2019).
2. Celui des personnes et des groupes ou collectifs dans lesquels elles sont inscrites. Si la conscience d'appartenir à un collectif – et non seulement à un groupe – est la condition du déclenchement de l'action militante (Kergoat, 2012 : 27), comment l'action éducative à visée militante prend-elle en compte la fabrication d'un collectif ? La fabrication d'une appartenance à ce collectif ? « Collectiviser les problèmes vécus comme personnels » (Gallot, 2017) est-il un passage obligé ? Opérant ? À quelles conditions ? À partir de quelles expériences ? Ici, le profil des « éducateurs » et « éducatrices » joue-t-il un rôle significatif ? La relation formateur.trices/formé-es présente-t-elle dans ce cas des spécificités ? En particulier, qu'en est-il d'un décalage ou d'un fossé culturel entre celles et ceux qui entendent faire l'éducation militante et les personnes censées entrer en action (Gallot, 2017) ? Comment ces pratiques naissent-elles et se développent-elles dans la durée ? Existe-t-il des éducations au militantisme de droite et des éducations au militantisme de gauche ?
3. Celui des espaces sociaux, physiques ou virtuels, où s'échangent savoirs, pratiques, expériences et différents supports. Ici, l'intérêt pourrait être d'identifier la part du lieu : l'amphithéâtre occupé, les scènes de théâtre militant, la rue, les installations précaires citadines ou rurales – squats, campements de réfugiés, ZAD (Riot-Sarcey, Laville & Salmon, 2018) – dans la formation des militant-es. On pourrait investiguer également la part de la radio (Poggioli, 2011) ou du cinéma diffusé dans les salles mais aussi de tout autre documents audiovisuels visionnés dans des espaces plus intimes comme par exemple les effets de la diffusion de vidéos sur les abattoirs de l'association L214 sur le militantisme végétarien. Les réseaux sociaux, leurs spécificités, leurs usages individuels ou collectifs (échanges de liens), l'engagement sur le net à travers des prises de positions sur des blogs (Neihouser, 2014) et/ou des réactions et commentaires sont-ils devenus de nouveaux espaces d'une éducation militante ?

4. Celui des organisations et des institutions. Comment s'y prennent (ou s'y sont prises dans le passé) les institutions de formation des organisations militantes – centres de formation syndicale (Siblot, 2009 ; Guillaume, 2011 ; Wagner, 2009) ou politique (Ethuin, 2002), mouvements engagés dans la défense d'une cause, etc. – pour assurer la production, la reproduction et/ou la transformation des militant-es ? Et avec quels modèles, principes et méthodes pédagogiques ? Comment leurs pratiques ont-elles évolué, en fonction des changements de contextes idéologiques externes ou internes aux institutions ? Comment ont été définis les *curricula* des formations (Tanguy, 2015) ? Quels sont les effets de l'institutionnalisation de certaines d'entre elles comme par exemple la formation syndicale depuis 1945 (Lescure, 2015) ? Le risque de routinisation, voire d'effritement du projet original, comme a pu l'observer Lucie Tanguy (2006) pour les Instituts du travail, est-il inévitable ? Quels sont les effets des modèles – ou contre-modèles – ? On pense ici en particulier à la forme scolaire qui a pu jouer dans l'histoire un rôle très différent selon les périodes et les organisations, avec, par exemple, la reproduction paradoxale de méthodes scolaires pensées comme « anti-intellectuellistes » dans les écoles du Parti communiste français (Siblot, 2002). Le hors-scolaire des discours est-il toujours un hors-scolaire dans les pratiques réelles ?

Nous attendons des **projets d'articles de recherche** (5 000 à 8 000 signes, espaces et bibliographie comprises) qui mettent les formations militantes au centre du questionnement. Ces propositions devront présenter le plus clairement possible les objets, cadres théoriques, méthodes et matériel recueillis, ainsi qu'une courte bibliographie. En cas d'acceptation des propositions, les auteur-es s'engagent à fournir les textes complets dans les délais signalés.

Les propositions devront être envoyées aux deux adresses suivantes : <francoise.laot@univ-reims.fr> et <emmanuel.delescure@parisdescartes.fr>.

Publication de l'appel : 30 mars 2020

Réception des propositions : 10 juillet 2020

Réponse aux propositions : 18 septembre 2020

Réception des articles rédigés : 29 janvier 2021

Soumission des articles au comité de rédaction : 16 avril 2021

## **Bibliographie**

BRUCY G. (2001). « Les syndicats entre "éducation de soi" et formation permanente ». *Éducation permanente*, n° 149, p. 97-111.

BRUCY G., LAOT F. F. & LESCURE (de) E. (dir.) (2015). *Former les militants, former les travailleurs. Les syndicats et la formation depuis la Seconde Guerre mondiale*. Paris : L'Harmattan.

BRUSADELLI N. (2018). « Réinventer l'animation par l'éducation populaire. Quand le travail social se politise ». *Savoir/Agir*, n° 43, p. 51-61.

DUVEAU G. (1948). *La pensée ouvrière sur l'éducation pendant la Seconde République et le Second Empire*. Paris : Domat Montchrestien.

- ETHUIN N. (2002). « De l'idéologisation de l'engagement communiste. Fragments d'une enquête sur les écoles du PCF (1970-1990) ». *Politix*, n° 63, p. 145-168.
- ETHUIN N. & YON K. (dir.) (2014). *La fabrique du sens syndical. La formation des représentants des salariés en France (1945-2010)*. Bellecombe-en-Bauges : Éditions du croquant.
- GALLOT F. (2017). « Le "travail femme" quotidien de "Révo" puis de l'OCT dans les entreprises (1973-1979) ». In L. BANTIGNY, F. BUGNON & F. GALLOT (dir.), « *Prolétaires de tous les pays, qui lave vos chaussettes ?* », *Le genre de l'engagement dans les années 1968*. Rennes : PUR, p. 109-122.
- GUILLAUME C. (2011). « La formation des responsables à la CFTC-CFDT : de la "promotion collective" à la sécurisation des parcours militants (1950-2010) ». *Le Mouvement social*, n° 235, p. 105-119.
- HAMELIN D. (2011). « Les bourses du travail. Entre éducation politique et formation professionnelle ». *Le Mouvement social*, n° 235, p. 23-37.
- HAMELIN D. (2018). « La difficile acquisition de la science de son malheur ». *Cahiers d'histoire*, n° 138, p. 59-79.
- KERGOAT D. (2012). *Se battre disent-elles*. Paris : La Dispute.
- LACROIX I. & LARDEUX L. (dir.) (2018). Dossier : « Engagement des jeunes dans des causes radicales ». *Agora Débats/jeunesse*, n° 180, p. 41-131.
- LAMY J. (2018). « Savoirs militants. Essai de définition historique et sociologique ». *Cahiers d'histoire*, n° 138, p. 15-39.
- LAOT F. F. (2018). « Jeanne Deroin et l'éducation mutuelle des femmes et des prolétaires ». In F. F. LAOT & C. SOLAR (dir.), *Pionnières de l'éducation des adultes. Perspectives internationales*. Paris : L'Harmattan, p. 31-49.
- LESCURE (de) E. (2015). « Syndicalisme et formation ». In G. BRUCY, F. F. LAOT & E. de LESCURE (dir.), *Former les militants, former les travailleurs. Les syndicats et la formation depuis la Seconde Guerre mondiale*. Paris : L'Harmattan, p. 7-24.
- LESCURE (de) E. & PORTE E. (dir.) (2017). Dossier : « Éducation populaire : Politisation et pratiques d'émancipation ». *Agora, Débats/Jeunesse*, n° 73, p. 54-136.
- MELETTA C. (2004). « La ligue des droits de l'homme et l'éducation militante de la jeunesse des années 1930 ». In G. CINGAL & S. COMBE (dir.), *Retour de Moscou. Les archives de la Ligue des droits de l'Homme, 1890-1940*. Paris : La Découverte, p. 83-97.
- MORVAN A. (2011). *Pour une éducation populaire politique. À partir d'une recherche-action en Bretagne*. Thèse de doctorat, Université Paris VIII, Vincennes-Saint-Denis.
- NEIHOUSER M. (2014). « Les blogs politiques, un support favorable à l'engagement citoyen ? ». *Politique de communication*, n°3, p. 59-84.
- NEVEU E. (2019). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris : La Découverte.
- NICOURD S. (dir.) (2009). *Le travail militant*. Rennes : PUR.
- PAGIS J. (2014). *Mai 68, un pavé dans leur histoire. Événements et socialisation politique*. Paris : Presses de Science Po.
- POGGIOLI M. (2011). « Entre éducation populaire et propagande syndicale : les cours radiophoniques de la CGT sous le front populaire ». *Le Mouvement social*, n° 235, p. 39-52.

- RIOT-SARCEY M., LAVILLE J.-L. & SALMON A. (2018). « L'expérience unique de la ZAD : réflexions de chercheurs engagés ». *Pour*, n° 234-235, p. 297-303.
- ROSSIER T. & FILLIEULE O. (2019). « Devenir(s) militants. Proposition de méthode pour une exploration des conséquences biographiques de l'engagement des soixante-huitard·e·s français·e·s ». *Revue française de science politique*, Vol. 69, p. 631-683
- SIBLOT Y. (2002). « Ouvriérisme et posture scolaire au PCF. La constitution des écoles élémentaires, 1925-1936 ». *Politix*, n° 58, p. 167-188.
- SIBLOT Y. (2009). « Le dispositif institutionnel de socialisation : l'exemple des formations de "premier niveau" ». In F. PIOTET (dir.), *La CGT et la recomposition syndicale*. Paris : PUF, p. 267-293.
- TANGUY L. (2006). *Les Instituts du travail. La formation syndicale à l'université de 1955 à nos jours*. Rennes : PUR.
- TANGUY L. (2015). « Universitaires et syndicalistes en face-à-face dans la production des connaissances sur le monde social ». In G. BRUCY, F. F. LAOT & E. de LESCURE (dir.), *Former les militants, former les travailleurs. Les syndicats et la formation depuis la Seconde Guerre mondiale*. Paris : L'Harmattan, p. 27-39.
- WAGNER A.-C. (2009). « La fabrique de syndicalistes « européens » : une enquête sur les formations européennes de la CES ». *Politique européenne*, n° 27, p. 105-127.
- ZANCARINI-FOURNEL (2000). « Conclusion ». In G. DREYFUS-ARMAND, R. FRANK, M.-F. LÉVY & M. ZANCARINI-FOURNEL, *Les années 68. Le temps de la contestation*. Bruxelles : Édition complexe, p. 495-502.